

# ✓ À voix égales

Le 22 février, 2018

## **Objet : Mémoire d'AVE sur la place des femmes en politique**

Aux membres de la Commission des relations avec les citoyens de l'Assemblée nationale,

À voix égales vous remercie d'avoir choisi d'étudier la question de la place des femmes en politique, et d'avoir écouté plusieurs groupes féministes québécois s'exprimer officiellement sur ce sujet lors de vos rencontres de décembre 2017 à l'Assemblée nationale.

Comme À voix égales n'a pas eu la chance d'offrir son témoignage en personne, nous vous prions de prendre nos commentaires en considération, lors de la formulation de votre rapport final.

### **À voix égales**

Fondée en 2001, À voix égales (« Equal Voice » en anglais) est une organisation multipartite nationale bilingue qui veut faire élire plus de femmes à tous les paliers de gouvernement au Canada.

Nos centaines de membres, venant d'un bout à l'autre du pays, sont des élu(e)s, des anciennes/ anciens élu(e)s, des journalistes, des universitaires, des fonctionnaires, des étudiantes/ étudiants et des gens d'affaires.

Certaines des politiciennes les plus renommées au Canada – toutes des pionnières pendant leurs années au pouvoir – siègent au conseil consultatif d'À voix égales, telles que la très honorable Kim Campbell, l'honorable Sheila Copps, l'honorable Lucie Pépin et l'honorable Audrey McLaughlin, parmi plusieurs autres.

Nous comptons 13 sections à travers le Canada en plus de six sections étudiantes. En novembre 2016, nous avons lancé notre toute première section québécoise, et nous souhaitons en partir d'autres à travers la province, et le pays, d'ici les prochaines années.

### **Nos projets et initiatives**

Depuis les dernières 17 années, À voix égales met sur pied diverses initiatives nationales et locales en vue d'accroître le nombre de femmes en politique.

En 2017, À voix égales a organisé un programme national historique « Héritières du suffrage » qui a permis à 338 jeunes femmes, dont 78 du Québec, à siéger à la Chambre des communes lors de la Journée internationale de la femme, et à prendre part à plusieurs activités de leadership et de réseautage à Ottawa. L'initiative a été reconnue globalement et À voix égales a depuis consulté avec plusieurs autres pays, notamment le Royaume-Unis et le Mexique, afin de les aider à mettre sur pied de tels programmes dans leurs législatures.

En 2016, À voix égales a aussi obtenu un mandat national de trois ans de Condition féminine Canada sur le changement systémique. Dans le cadre de ce projet, À voix égales doit travailler avec la Chambre des communes et sept législatures provinciales afin d'identifier des changements systémiques possibles qui viseront à accroître le nombre de femmes élues dans ces institutions, et d'encourager leur rétention.

L'Assemblée nationale a été identifiée comme une de ces législatures, en partie à cause des conditions propices aux changements au Québec, et des changements progressifs récents, tels qu'une politique sur le harcèlement (2015), l'adoption à l'unanimité d'une motion en faveur de la parité (2017), et l'introduction d'un calendrier parlementaire plus fixe sans travaux parlementaires de nuit (2009).

### **Changements systémiques**

Depuis ses débuts, À voix égales discute régulièrement avec des élues, des candidates, des aspirantes candidates, des expert(e)s du domaine, des journalistes, et toutes autres personnes reliées à la politique sur leurs opinions vis-à-vis l'augmentation de la participation des femmes en politique. Nous constatons que la solution n'est ni simple, ni linéaire, et que les tactiques d'avancement de la cause dépendent aussi des conditions politiques du jour.

Il est aussi important de mentionner que les membres d'À voix égales représentent tous les partis politiques, et donc celles-ci et ceux-ci pourraient posséder une vision différentes au sujet des moyens nécessaires d'arriver à la parité des sexes en politique.

Le projet courant de Condition féminine Canada nous offre la possibilité de mieux identifier les opportunités – possiblement différentes d'une législature à une autre – et de travailler avec les joueurs politiques et institutionnels pertinents afin de faire avancer le changement en question. Nous sommes donc encore dans la phase d'évaluation du projet, n'ayant pas encore déterminé nos recommandations finales.

Entre temps, À voix égales a identifié 10 éléments de changements potentiels dans les législatures, ceux-ci étant :

- Infrastructure (p. ex., garderies, salles pour les familles, chaises hautes)
- Accommodements relatifs aux soins (p. ex., congé parental, congé maladie)
- Innovation et technologie (p. ex., votes électroniques, rencontres virtuelles)
- Options de déplacements

- Élections à dates fixes
- Calendrier parlementaire
- Support administratif
- Salaires et pensions
- Culture et politique sur le harcèlement
- Politique de sécurité

### **L'opportunité vers la parité politique au Québec**

De même que la présence d'À voix égales est relativement récente au Québec, nous avons remarqué un désir prononcé de la part des parties prenantes vers la parité légiférée des candidatures présentées par les partis politiques. Nulle part d'autre au pays existe-t-il une initiative comme celle du Groupe Femmes Politique et Démocratie (GFPD) intitulée *En marche vers la parité*, qui vise à réclamer une Loi assurant la parité dans toutes les sphères de décisionnelles, et qui est appuyée par tant de groupes de toutes allégeances politiques.

Nous avons également pris notes de plusieurs témoignages auprès de votre Commission le 6 et 7 décembre dernier, et que la majorité de ces groupes appuient une telle loi, avec quelques variantes sur son mode d'application.

À voix égales se prononce donc solidaire avec GFPD et ces groupes en demandant une telle loi, et la perçoit même comme étant une opportunité historique de montrer à tous les autres législatures au Canada ce qui est possible quand de telles mesures progressives sont prises.

Plus précisément, nous appuyons les recommandations du GFPD qui suit :

#### **Une obligation de résultat à l'étape des candidatures**

- 1) Inscrire dans la Loi électorale, d'ici le scrutin de 2022, l'obligation pour les partis politiques de présenter une liste de candidatures constituée à parts égales de femmes et d'hommes;
- 2) Amender la même loi de façon à ce que les partis politiques reçoivent une allocation spécialement dédiée au recrutement, à l'accueil, à l'accompagnement, au soutien et à l'élection des femmes durant une période de rattrapage qui ne devrait pas dépasser deux scrutins;
- 3) Confier au Directeur général des élections le suivi de cette nouvelle réglementation auprès des partis politiques afin de s'assurer du succès de l'objectif dans le délai spécifié.

#### **Un conseil des ministres paritaire**

- 4) Établir, dès maintenant dans une loi, le principe de la parité au Conseil de ministres.

#### **Du soutien et de la formation pour les candidates**

5) Continuer à soutenir financièrement et de façon récurrente les groupes ayant un mandat dans la préparation et l'accompagnement de candidates à tous les paliers décisionnels et gouvernementaux, tel que le Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

À voix égales remercie les membres de la Commission pour cette opportunité d'exprimer ses positions sur la place des femmes en politique au Québec, et partout au Canada.

Nous comptons travailler étroitement avec vous afin d'augmenter le nombre de femmes en politique au Québec dans un avenir proche – et de créer un élan paritaire qui sera ressenti partout au pays.

Jacinthe Gagnon  
Présidente, À voix égales Québec

\*\*\*

Pour de plus amples renseignements :

Jacqueline Hall, [jhall@equalvoice.ca](mailto:jhall@equalvoice.ca), 613-236-0302  
Catherine Fortin LeFavre, [catherine@equalvoice.ca](mailto:catherine@equalvoice.ca)